



**Soirée du 3 juin 2022 à
partir de 19h à la salle des
Marelles
Coupon-Réponse**

Nom - Prénom de l'adhérent :

Viendra seul (Gratuit) / Sera accompagné (5 €/personne)

Nombre d'accompagnants :

Verse un règlement de 5 € x = €

Apporter assiettes, verres et couverts

Retourne son coupon-réponse et son règlement **avant le 15 mai 2022** :

- soit par courrier dans la boîte aux lettres de Courir à Chantepie 44 Avenue André Bonnin
35572 Chantepie Cedex

- soit à l'entraînement, à votre entraîneur ou à la Présidence